

21 avr 2016 -14:00

Le Collège des procureurs généraux présente les statistiques annuelles 2015 des parquets correctionnels

Le Collège des procureurs généraux publie aujourd'hui les statistiques annuelles 2015 des parquets correctionnels près les tribunaux de première instance. Ces données annuelles donnent un aperçu quantitatif du flux d'entrée, du flux de sortie et du stock. Elles peuvent être consultées sur le site www.om-mp.be/stat.

Le flux d'entrée et le flux de sortie des affaires pénales dans les parquets correctionnels ont baissé respectivement de 17 % et 16 % depuis l'année 2010, avec une diminution manifeste en 2015 (-10 % et -7 % par rapport à 2014). Par rapport aux préventions, on remarque une réduction du nombre d'infractions contre la propriété (-21 % par rapport à 2010) et contre les personnes (-12 % par rapport à 2010).

En ce qui concerne le stock des affaires pendantes observé en fin d'année (au 31 décembre), il diminue légèrement entre 2014 et 2015 (-3 %).

Quant aux décisions prises par les parquets correctionnels (flux de sortie), on constate une diminution des classements sans suite (-21 % par rapport à 2010, -9 % par rapport à 2014). On observe également une diminution du nombre d'informations judiciaires clôturées par une citation directe (-15 % par rapport à 2010, -6 % par rapport à 2014).

Vous pouvez trouver ici plus d'explications sur les principales tendances et évolutions des données chiffrées des six dernières années civiles (2010-2015) concernant la recherche et la poursuite des affaires pénales par les parquets correctionnels :

[Le Collège des procureurs généraux présente les statistiques annuelles 2015 des parquets correctionnels](#)

Collège des Procureurs généraux
Rue Ernest Allard 42
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.om-mp.be>

Ellen Van Dael
Porte-parole du Collège des Procureurs
généraux
Ellen.VanDael@just.fgov.be